Mise en oeuvre du programme Jeunesse

2000/2316(INI) - 28/02/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 423 voix pour, 11 contre et 9 abstentions, le rapport d'initiative de Mme Lissy GRÖNER (PSE, D) sur la mise en oeuvre du programme JEUNESSE, le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé du 22 janvier 2002). La plénière a également insisté sur le manque de coordination entre les Agences nationales, la complexité des procédures, les importants écarts de mise en oeuvre du programme accusés sur le plan régional, la longueur des délais (pouvant aller jusqu'à 4 mois pour autoriser des projets décentralisés de Service volontaire européen - SVE) ainsi que le rôle dévolu aux organisations d'envoi qui pourrait être encore développé. Le Parlement s'est également inquiété de la faible participation de jeunes défavorisés au programme et du retard pris dans la participation des pays candidats au programme.